



# RRC Etterbeek : Nos valeurs

## 1. Généralités

### **Ethique :**

A chaque instant, tout joueur représente le Royal Racing Club Etterbeek le plus dignement possible. Dans le cadre de sa formation sportive, il porte partout l'image du club (tenue vestimentaire notamment) et il est le représentant des valeurs chères au Club : politesse, respect, modestie... Il se comporte en sportif accompli et se soigne en conséquence, aussi bien sur le terrain qu'en dehors de celui-ci.

## 2. Attitude

### **Attitude générale : chaque joueur doit**

- ❖ être poli, à tout moment ;
- ❖ traiter les coéquipiers, les adversaires, les entraîneurs, les délégués et les arbitres toujours avec le respect nécessaire ;
- ❖ à l'arrivée et au départ du complexe, serrer la main des entraîneurs et des délégués ;
- ❖ la présence aux entraînements est obligatoire pour pouvoir participer aux matches;
- ❖ en cas d'absence prévisible, il prévient son entraîneur ;

### **Fair-play et ligne de conduite pendant le match :**

- ❖ Sur le banc des réservistes : chaque joueur veillera à avoir un comportement correct pendant le match ainsi qu'un état d'esprit positif vis-à-vis des adversaires, des coéquipiers et du cadre technique.
- ❖ Conduite à l'égard de l'adversaire, du public et de l'arbitre : chaque joueur serre la main de l'arbitre, des assistants et des adversaires, même en cas de défaite ;
- ❖ Le joueur a une attitude digne quels que soient les événements ou le score ;
- ❖ Il évite de montrer ou de provoquer des émotions (positives ou négatives) extrêmes ;
- ❖ Il ne réagit pas à d'éventuelles provocations ou incitations du public ou des adversaires.

## 3. Infrastructures

### **Matériel :**

- ❖ Le placement du matériel (par ex : buts amovibles) avant, pendant ou après l'entraînement se fait par l'équipe ;
- ❖ Tout joueur prend soin de laisser un terrain « propre » après l'entraînement (pas de bandages, bouteilles, canettes...).

### **Vestiaires :**

- ❖ tout joueur prend soin de quitter un vestiaire « propre » ;
- ❖ lors des matches, hormis les officiels et les joueurs désignés pour jouer la rencontre, personne n'aura accès aux vestiaires avant, pendant et après la rencontre ;
- ❖ pour les séances d'entraînement, l'accès aux vestiaires et aux zones d'entraînement (terrain, banc de touche) sera interdit à toute personne étrangère au club, ainsi qu'aux parents ;
- ❖ la bonne tenue des vestiaires est sous la responsabilité de l'entraîneur ;
- ❖ le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

## 4. Tenue

- ❖ Sauf avis contraire, chaque joueur utilise uniquement le matériel et porte seulement les équipements officiels du RRC Etterbeek
- ❖ Lors des rendez-vous pour participer aux matches, les joueurs portent le training officiel du RRC Etterbeek

### **Equipements de match :**

- ❖ l'équipement est uniforme pour l'échauffement et pour l'arrivée sur le terrain ;
- ❖ Les collants doivent être de la même couleur que celle du short ;
- ❖ Chaussures de football : Les équipes U6-U7-U8-U9-U10-U11-U12-U13-et U16 filles doivent obligatoirement jouer avec des chaussures de football à semelle multi-crampons moulés (pas de crampons amovibles) ;
- ❖ Pour les autres catégories : chaque joueur veille à porter des chaussures adaptées aux conditions météorologiques. Sur terrain Synthétique, obligation de porter des chaussures de football à semelle multi-crampons moulés (pas de crampons amovibles)

### **Bijoux :**

- ❖ Les joueurs ne portent aucun bijou durant les séances d'entraînement et durant un match.

## 5. Déplacements

### **Rendez-vous :**

- ❖ les déplacements se font en groupe sauf si, en accord avec l'entraîneur, il en a été convenu autrement au préalable ;
- ❖ tous les déplacements se font au départ du Stade du RRC Etterbeek; le joueur se présente à l'heure de rendez-vous prévue.

#### **Utilisation d'un moyen de transport :**

- ❖ en cas de transport en voiture, les parents veillent à assurer leur responsabilité au niveau du transport des passagers ; ils se conduisent en bon père de famille et assurent le retour au stade du RRC Etterbeek en toute sécurité et dans le plus bref délai ;
- ❖ le transport d'un joueur par un autre parent ne peut se faire que moyennant la signature et la remise au secrétariat du document relatif au transport des joueurs . Ce document est une décharge de responsabilité vis-à-vis de parents transportant des enfants ne faisant pas partie de leur famille.

## **6. Accompagnement médical et soins.**

#### **Accidents et blessures :**

- ❖ Pour être couvert par l'assurance de l'Union Belge, tout joueur blessé (à l'entraînement ou en match), doit rentrer une déclaration d'accident ; ce document est disponible au secrétariat ou en ligne sur le site Internet du RRC Etterbeek ([www.rrc.be](http://www.rrc.be)); Cette déclaration est à compléter par un médecin et à remettre dans un délai de 7 jours ouvrables auprès du secrétariat des jeunes.
- ❖ Une fois la déclaration introduite, le joueur reçoit un courrier de l'Union Belge officialisant l'ouverture du dossier et contenant un certificat de guérison ; ce certificat de guérison est à soumettre au médecin et à remettre au secrétariat avant la reprise de la compétition ou de l'entraînement.
- ❖ En cas de non-respect de cette procédure, le Royal Racing Club Etterbeek ne peut se substituer à la responsabilité de ses joueurs ;
- ❖ Pour le remboursement : après avoir payé toutes les factures et avoir perçu tous les remboursements de la mutuelle, toutes les quittances mentionnant les montants non remboursés sont à rentrer au secrétariat des jeunes ; la différence est prise en charge par le Fonds de solidarité de l'Union Belge et est versée sur un compte bancaire.

**Attention :** attelles, "aircast", anti-inflammatoires ne sont pas pris en charge. Le transport en ambulance est remboursé à hauteur de 50 %.

## **7. Hygiène et diététique**

#### **Hygiène :**

- ❖ Une douche est obligatoire après chaque match et vivement conseillée après un entraînement. L'utilisation de claquettes est recommandée.

#### **Dopage et contrôle antidopage :**

- ❖ L'utilisation de médicaments ou adjuvants alimentaires non autorisés par la loi ou par le règlement est strictement interdite ;
- ❖ Tout joueur qui transgresse cet interdit est seul et unique responsable pour les conséquences qui peuvent en résulter vis-à-vis de lui même et du RRC Etterbeek .

#### **Diététique :**

- ❖ les joueurs sont tenus de suivre les règles diététiques sportives ;
- ❖ l'alcool, le tabac et une mauvaise alimentation ont une influence négative sur la condition physique et les prestations sportives et sont donc vivement déconseillés !
- ❖ un sommeil réparateur convenable est indispensable.
- ❖

## **8. Etudes et football**

- ❖ les études ont toujours la priorité sur le foot ;
- ❖ pendant les examens, le club adaptera la périodicité des entraînements ;
- ❖ le succès à l'école va de pair avec le succès au football !

## **9. Parents**

Dans le cadre des objectifs de formation de nos jeunes, il est instamment demandé aux parents :

- ❖ de se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, entraîneurs et délégués de l'équipe dont fait partie leur enfant, que vis-à-vis des adversaires et des arbitres, ainsi que d'une manière générale vis-à-vis des membres du club, ce qui contribue de manière importante à la bonne image du club ;
- ❖ d'accompagner leur enfant, dans la mesure du possible, lors des entraînements et des matchs auxquels il participe, de collaborer autant que possible avec l'entraîneur et le délégué de leur enfant à l'organisation des déplacements de l'équipe,
- ❖ de s'abstenir d'intervenir en quoi que ce soit lors des entraînements et dans les décisions sportives prises par l'entraîneur (composition de l'équipe, remplacement d'un joueur en match...);
- ❖ de notifier au plus tôt au secrétariat tout changement de domicile ainsi que de numéro de téléphone (spécialement le téléphone portable).  
Il est rappelé également aux parents :
- ❖ qu'il est interdit de pénétrer dans les vestiaires avant, pendant ou après un match ou entraînement, sauf autorisation spéciale de l'entraîneur ;
- ❖ qu'il est interdit de pénétrer sur un terrain ou dans la zone neutre d'un terrain pendant un match ou un entraînement;

## 10. Remarques importantes

- ❖ La carte d'identité est obligatoire pour toutes les équipes jouant à 11 contre 11 et ce dans toutes les compétitions officielles. Les joueurs des équipes U7 à U13 doivent pouvoir présenter une pièce d'identité (avec photo) lors d'un contrôle pouvant être effectué par la fédération belge de football. Sans pièce d'identité, pas de match.
- ❖ Tous les appareils électroniques (gsm, mp3, psp ...) sont interdits du début de l'entraînement ou du match (entrée au vestiaire) à la fin de celui-ci (sortie du vestiaire). Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- ❖ Suite à une carte jaune ou rouge consécutive à un comportement exagérément agressif ou antisportif vis-à-vis d'un partenaire, d'un adversaire, de l'arbitre ou du public, l'entraîneur fera rapport des faits aux responsables sportifs qui évalueront si d'autres mesures doivent être prises ou non à l'égard du joueur concerné.
- ❖ **Le football est un sport d'équipe qui doit favoriser et développer certaines qualités humaines. La force morale d'une équipe, d'un club, réside dans son équilibre, son état d'esprit, sa solidarité, sa confiance en lui et dans le plaisir à se retrouver ensemble.**

Vous avez choisi de votre plein gré de vous inscrire  
au RRC Etterbeek.

Vous vous engagez donc à respecter toutes ces valeurs.